

Une plus grande diversité sectorielle pour les Territoires d'industrie des Hauts-de-France

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 156 • Juillet 2023



Entre 2006 et 2018, les Hauts-de-France ont subi l'un des plus importants reculs de l'emploi dans l'industrie manufacturière. Dans ce contexte, l'initiative « Territoires d'industrie » mise en place fin 2018, vise à redynamiser l'industrie dans certains territoires. En 2021, la France métropolitaine totalise 139 Territoires d'industrie, dont 14 dans les Hauts-de-France. Ils concentrent 68 % des emplois industriels de la région en 2018. Le chômage touche plus durement les habitants des Territoires d'industrie situés dans les Hauts-de-France, particulièrement ceux du Boulonnais-Calais et du Hainaut-Douais-Cambrésis. Les industries agroalimentaires sont surreprésentées dans 5 des 14 territoires d'industrie des Hauts-de-France mais la région se distingue par la diversité des spécialisations sectorielles de ces territoires (métallurgie à Dunkerque, matériel de transport dans le Hainaut-Douais-Cambrésis ou chimie à Compiègne...).



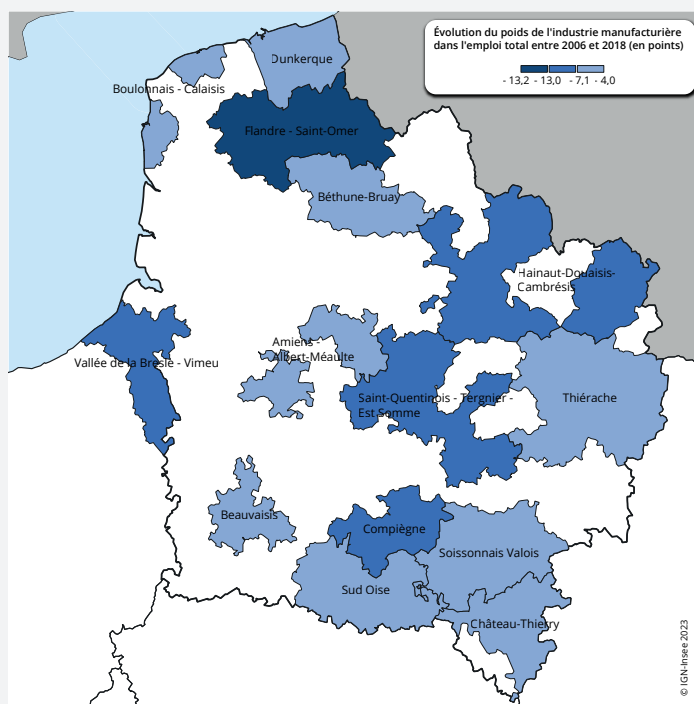
En France métropolitaine, en 2018, l'industrie manufacturière ► **champ** représente 10,2 % des emplois contre 15,3 % en 2006. La région des Hauts-de-France a enregistré une des baisses les plus importantes, avec une part d'emplois industriels passant de 18,4 % en 2006 à 11,9 % en 2018. Elle s'explique principalement par le recul des industries du textile, de la chimie et de la métallurgie. Cette désindustrialisation va de pair avec la tertiarisation de l'économie (+7,9 points dans la région et +6,3 points au niveau métropolitain).

Une baisse de l'emploi industriel plus marquée dans les Territoires d'industrie de la région entre 2006 et 2018

La part des emplois de l'industrie manufacturière a diminué dans l'ensemble des Territoires d'industrie métropolitains depuis 2006 (-5,8 points) ► **encadré 1**. La baisse a été plus marquée dans cinq régions : Auvergne-Rhône-Alpes (-7,9), Bourgogne-Franche-Comté (-7,7), Grand Est (-7,6), Centre-Val de Loire (-7,2) et Hauts-de-France (-7,1).

Dans la région, la baisse est restée contenue notamment dans le Boulonnais-Calais et le Beauvais ► **figure 1**. Elle s'est avérée beaucoup plus importante, particulièrement

► 1. Évolution de la part d'emploi dans l'industrie manufacturière par Territoires d'industrie des Hauts-de-France entre 2006 et 2018



Lecture : entre 2006 et 2018, dans le Territoire d'industrie de Flandre - Saint-Omer, la part d'emplois industriels a baissé de 13,2 points.

Source : Insee, Clap 2006 et Flores 2018.

dans le territoire de Flandres – Saint-Omer (-13,2 points) où les nombreuses fermetures d'établissements se cumulent à des réductions d'emplois dans d'autres établissements toujours en activité. De même, la part d'emplois industriels s'est fortement contractée (-9,5 points) dans le territoire de la Vallée de la Bresle – Vimeu, avec près de 220 établissements en moins et des baisses d'effectifs, par exemple dans les établissements de Pochet du Courval, Bricard, Silgan Dispensing Systems ou encore VKR France. Enfin, dans le territoire de Compiègne, la diminution a été marquée également (-9,3 points), en partie car le nombre d'établissements a diminué de presque 200 (fermetures de Continental, Aventis pharma ou encore Lajous Industrie).

Une part d'emplois industriels proche de la moyenne nationale des Territoires d'industrie

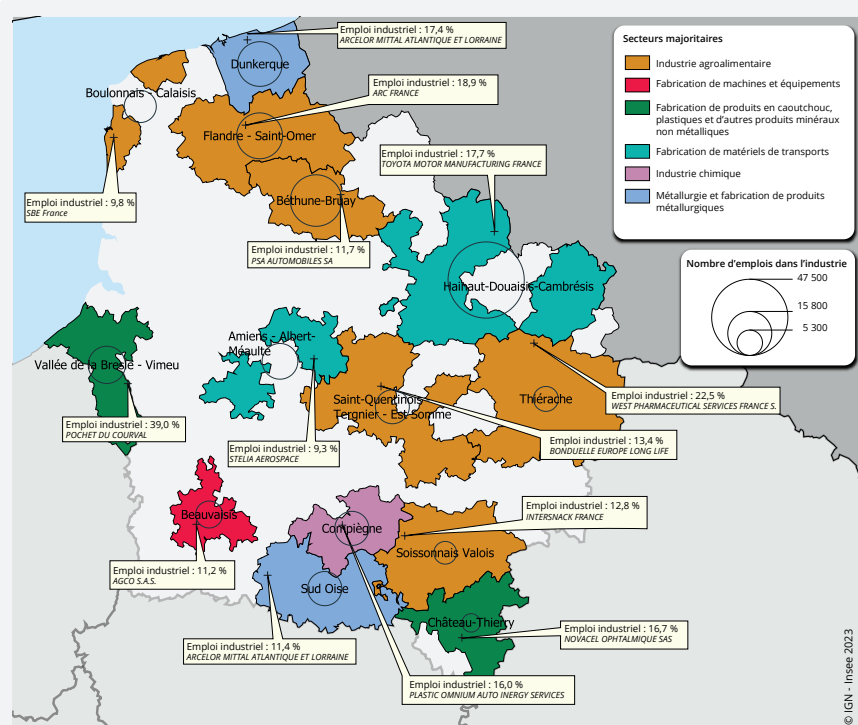
Dans les Hauts-de-France, sur les 265 000 emplois relevant de l'industrie manufacturière, 180 000 sont concentrés dans les quatorze Territoires d'industrie. Ils représentent 14,9 % des emplois régionaux (14,0 % en moyenne à l'échelle nationale). Les Territoires d'industrie de la région concentrent donc près de 68 % des emplois de l'industrie manufacturière régionale (contre 57,7 % en France métropolitaine). Par comparaison, les Territoires d'industrie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie sont pour la plupart moins industrialisés tandis que dans d'autres régions, comme Grand Est, l'industrie reste davantage ancrée dans les Territoires d'industrie qu'au niveau national. La région Hauts-de-France se trouve à cet égard dans une situation intermédiaire, même s'il existe des disparités très importantes au sein des territoires régionaux avec une part d'emplois industriels s'échelonnant de 9,3 % pour Amiens – Albert-Méaulte à 39,0 % dans la Vallée de la Bresle – Vimeu ► **figure 2**. Ce dernier constitue d'ailleurs le territoire métropolitain avec la plus forte proportion d'emplois industriels.

Une population plus exposée au chômage et à la pauvreté que dans les Territoires d'industrie métropolitains

Comme pour l'ensemble des Territoires d'industrie métropolitains, les Territoires d'industrie de la région ont tout autant une vocation économique que résidentielle. En effet, 54,4 % des salariés des Hauts-de-France travaillent dans un Territoire d'industrie et 56,6 % des habitants de la région y vivent.

La région se caractérise à la fois par une présence plus importante d'ouvriers et par des taux de chômage et de pauvreté plus élevés qu'en France métropolitaine. Le chômage touche davantage les habitants des Territoires d'industrie de la région que ceux des autres territoires d'industrie métropolitains (17,7 % contre 13,4 %) et huit Territoires d'industrie

► 2. Spécificités de l'industrie des Territoires d'industrie : part de l'emploi, secteurs prédominants, nombre d'emplois et établissements les plus employeurs



Lecture : en 2018, dans le Territoire d'industrie du Hainaut-Douais-Cambrésis, 47 500 emplois relèvent de l'industrie manufacturière. La fabrication de matériel de transports est le secteur prédominant. L'établissement Toyota Motor Manufacturing France pourvoit le plus d'emplois industriels dans ce territoire.

Source : Insee, Flores 2018.

Encadré 1 : l'initiative « Territoires d'industrie »

L'initiative « Territoires d'industrie », lancée par le Premier ministre le 22 novembre 2018, s'inscrit dans une stratégie de l'État de reconquête industrielle des territoires.

Les actions couvrent le développement des compétences industrielles, la formation, la mobilité des salariés, l'attractivité des territoires et des métiers industriels ainsi que la disponibilité du foncier et la revitalisation des friches industrielles. Fin décembre 2021, on dénombre 146 Territoires d'industrie sur le territoire national (139 au niveau métropolitain) dont 14 dans les Hauts-de-France.

de la région ont une part de chômeurs plus élevée que le niveau régional, en particulier le Boulonnais-Calais et le Hainaut-Douais-Cambrésis avec un actif sur cinq sans emploi. La part d'ouvriers résidant dans les Territoires d'industrie régionaux est également plus élevée : 26,9 % contre 23,0 % en métropole au détriment des cadres moins nombreux (11,9 % contre 14,9 %).

Par ailleurs, le taux de pauvreté des territoires d'industrie régionaux s'élève à 18,3 % contre 14,5 % au niveau national. Ceux du sud de la région (Compiègne, Sud Oise et Château-Thierry) font partie des plus épargnés car ils bénéficient du rayonnement économique de la région parisienne. À l'inverse, les territoires ayant une part de chômeurs plus élevée ont aussi un taux de pauvreté plus fort.

L'initiative « Territoires d'industrie » s'appuie sur la disponibilité du foncier et la revitalisation des friches industrielles afin de ne pas augmenter l'artificialisation des sols. Dans les Territoires d'industrie régionaux, les terres agricoles demeurent nombreuses. Cependant, les zones urbanisées, industrialisées ou

artificialisées occupent plus d'espace qu'au niveau national. Enfin, les forêts et autres espaces restent moins étendus.

Deux tiers des emplois concentrés dans quatre secteurs industriels

Quatre secteurs concentrent deux tiers des emplois industriels des territoires d'industrie : l'industrie agroalimentaire (18,0 %), la métallurgie et fabrication de produits métalliques (17,1 %), la fabrication de matériels de transport (15,9 %) et la fabrication de produits en caoutchouc et plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (15,0 %). Pour seulement deux Territoires d'industrie de la région, le secteur prédominant n'appartient pas à un des quatre principaux : Compiègne (industrie chimique) et Beauvaisis (fabrication de machines et équipements n.c.a.).

Les 180 000 emplois industriels des Territoires d'industries se répartissent dans 5 700 établissements. Quatre salariés sur dix sont employés dans un établissement de 250 salariés ou plus. Dans les Territoires

Encadré 2 : davantage de salariés dépendants d'un centre de décision à l'étranger

En 2018, 70,3 % des salariés des Territoires d'industrie de la région ► **champ** travaillent dans un établissement dont le centre de décision est situé en dehors de leur territoire (contre 66,5 % pour l'ensemble des salariés des Territoires d'industrie métropolitains). Le taux de dépendance dépasse les 79 % pour Dunkerque, Amiens-Albert-Méaulte, Compiègne, Château-Thierry et Thiérache. Dans la région, les salariés dépendent plus souvent qu'ailleurs d'une multinationale étrangère (32,8 % contre 24,7 % pour l'ensemble des salariés des Territoires d'industrie métropolitains). Cette part culmine à Dunkerque avec un taux de dépendance à une multinationale étrangère de 59,4 % (Arcelor-Mittal). Plus de la moitié des salariés dépendants d'une multinationale dépendent d'une multinationale américaine, allemande, japonaise ou luxembourgeoise. Par ailleurs, les Territoires d'industrie de la région se caractérisent par un taux de contrôle parmi les plus faibles de France métropolitaine : 24,2 % des effectifs des entreprises ayant leur centre de décision dans un Territoire d'industrie des Hauts-de-France se situent dans un établissement en dehors du territoire. C'est moins que dans l'ensemble des territoires métropolitains (33,5 %).

d'industrie de Flandre Saint-Omer et d'Amiens – Albert-Méaulte, plus de la moitié des salariés de l'industrie travaille dans un établissement de 250 salariés ou plus.

Les établissements des Territoires d'industrie régionaux affichent un taux de dépendance ► **encadré 2** plus élevé que la moyenne nationale (70,3 % contre 66,5 %) en particulier aux multinationales étrangères (32,8 % contre 24,7 %). Les Territoires d'industrie des Hauts-de-France se caractérisent également par une part d'ouvriers plus importante qui y travaillent (65,5 % contre 58,7 % dans l'ensemble des Territoires d'industrie métropolitains). Néanmoins, cette part varie selon les Territoires d'industrie, de 55,6 % pour celui de Compiègne, à 72,3 % pour celui de Vallée de la Bresle – Vimeu.

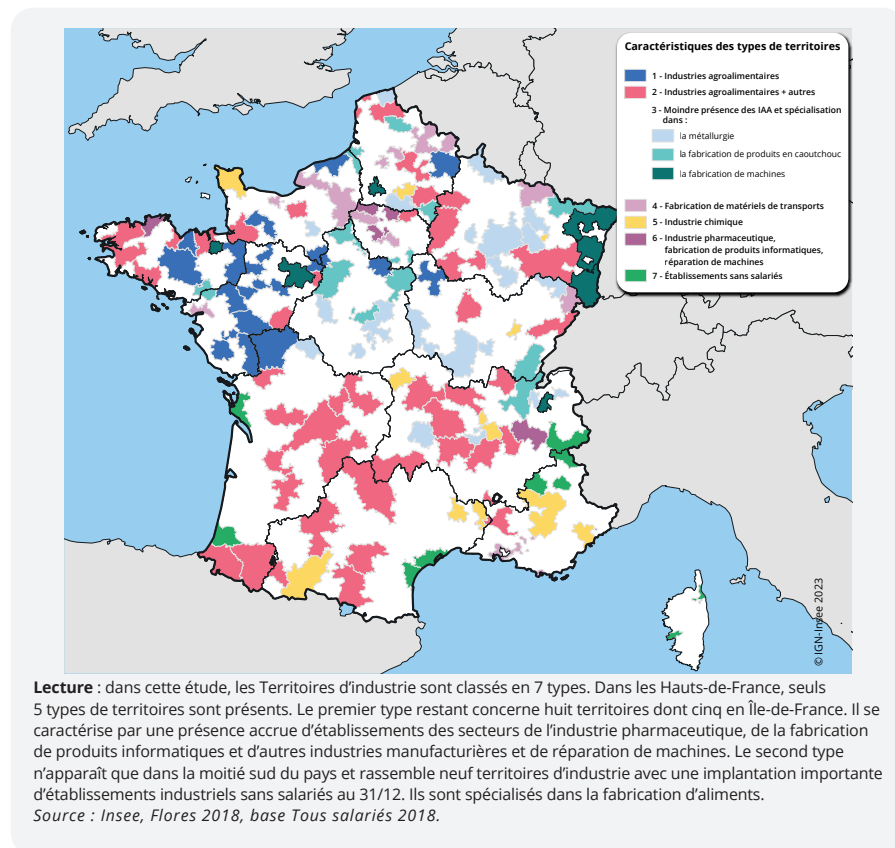
Les territoires des Hauts-de-France se partagent en cinq profils

Les Territoires d'industrie des Hauts-de-France se caractérisent par leur diversité sectorielle. Ils présentent des profils divers ► **méthodologie** mais peuvent être répartis dans cinq types de territoires différents, comme dans les régions Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Normandie. Cependant, dans ces régions, le profil concentrant le plus d'emplois industriels rassemble entre 43,0 % et 65,1 % de l'emploi industriel des territoires régionaux (contre seulement 37,7 % dans les Hauts-de-France).

Les industries agroalimentaires représentent une part de l'emploi industriel plus élevée dans 5 des 14 Territoires d'industrie de la région

Dans vingt territoires métropolitains dont celui de la Thiérache ► **figure 3**, l'**industrie agroalimentaire prédomine**. Ainsi, ce secteur concentre 34 % des emplois industriels de la Thiérache, contre seulement 19 % au niveau national. Au niveau métropolitain, ces territoires se situent essentiellement au nord-ouest. Les salariés y sont plus fréquemment embauchés en intérim. De plus, plus de quatre intérimaires sur dix travaillent dans le secteur de l'agroalimentaire. Par ailleurs, parmi les actifs résidant dans ces territoires, il y a plus d'ouvriers que dans l'ensemble. Les établissements y sont plus souvent de grande taille avec plus de 50 salariés (Les Fromagers de Thiérache à Le Nouvion, Materné ou encore Nestlé à Boué). Le taux de contrôle des

► 3. Les différents types de Territoires d'industrie



établissements est plus élevé qu'ailleurs. Les territoires agricoles occupent une plus forte part de l'espace dans ces territoires.

Le Saint-Quentinoise-Tergnier-Est Somme, le Soissonnais-Valois, la Flandre-Saint-Omer et le Boulonnais-Calais se caractérisent également par une **surreprésentation des industries agroalimentaires** – entre 30 et 40 % des emplois industriels sont concentrés dans ce secteur contre 19 % au niveau national – comme par exemple Bonduelle et Intersnack France, toutefois combinée avec une **présence plus marquée d'autres industries**. À l'échelle métropolitaine, les territoires de ce type se situent surtout dans la moitié sud du pays. Les territoires de Flandre-Saint-Omer et de Soissonnais-Valois sont davantage orientés dans le travail du bois, l'industrie du papier et l'imprimerie (les Cartonneries de Gondardennes à Wardrecques). Quant aux territoires de Boulonnais-Calais et Saint-Quentinoise-Tergnier-Est Somme, ils se distinguent par la plus forte présence de la fabrication de textiles (Desmazières Bonnetterie à Steenwerck). Historiquement, ce secteur était fortement ancré dans ces

deux derniers territoires. En 2018, il reste encore surreprésenté avec respectivement 6,3 et 10,5 % des emplois industriels contre 3,5 % pour l'ensemble des territoires métropolitains. Il s'agit de pôles d'emploi conséquents, car les navettes domicile-travail hors du territoire y sont moins importantes que dans l'ensemble des territoires métropolitains, que ce soit pour les habitants ou les employés d'industrie des territoires.

Les industries agroalimentaires sous-représentées dans six Territoires d'industrie aux spécialisations industrielles diverses

À l'inverse des cinq précédents, six autres Territoires d'industrie de la région se caractérisent par une **sous-représentation de l'industrie agroalimentaire**, et une orientation plus marquée dans d'autres secteurs industriels, différents d'un territoire à l'autre. S'agissant de Dunkerque et Sud Oise, la métallurgie pèse davantage que dans l'ensemble des Territoires d'industrie métropolitains (établissements d'Arcelor Mittal). Pour la Vallée de la Bresle-Vimeu,

Château-Thierry et Béthune Bruay, il s'agit de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques. Pour le Beauvaisis, enfin, il s'agit de la fabrication de machines. À l'échelle nationale, les territoires du même type sont présents essentiellement dans le nord-est de la France métropolitaine.

La métallurgie concentre respectivement 46,0 %, 27,7 %, 23,5 % et 23,5 % des emplois industriels de Dunkerque, La Vallée de la Bresle-Vimeu, Château-Thierry et Sud Oise contre 15,5 % dans l'ensemble des territoires métropolitains. La Vallée de la Bresle – Vimeu, Château-Thierry et Béthune-Bruay hébergent également plus d'emplois industriels dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ou d'autres produits minéraux non métalliques que dans l'ensemble territoires nationaux (43,1 %, 26,1 % et 18,6 % contre 9,7 %). Enfin, le Beauvaisis, avec la présence de l'établissement AGCO, se démarque par une part d'emplois dans la fabrication de machines supérieure au niveau national (20,2 % contre 6,4 %). Quelques grands établissements sont implantés dans ces six territoires (Caoutchouc Manufacture de l'Oise à Villers-Saint-Paul, PSA à Haisnes, Bridgestone à Béthune – fermé en 2021).

Les salariés de ces zones dépendent plus souvent d'un centre de décision implanté hors de leur territoire et sont plus nombreux à être embauchés en intérim. Les habitants actifs sont par ailleurs plus souvent des ouvriers.

Trois territoires avec une forte orientation dans la fabrication de matériel de transports ou la chimie

La fabrication de matériel de transports est fortement ancrée dans 11 territoires nationaux situés dans la moitié nord du pays et, au sein de la région, dans les territoires d'Amiens-Albert-Méaulte et de Hainaut-Douais-Cambrésis. Cette activité (avec les établissements Stelia Aerospace pour Amiens, et Toyota pour le Hainaut) concentre plus d'emplois industriels que les autres Territoires d'industrie. En effet, elle représente respectivement 30,9 et 37,5 % de l'emploi industriel de ces deux zones (14,5 % pour l'ensemble des territoires de France métropolitaine). Les établissements industriels de ces zones dépendent davantage de centres de décision en dehors du Territoire d'industrie.

Enfin, à Compiègne et dans dix autres Territoires d'industrie métropolitains, l'industrie chimique occupe une place forte. Ce secteur pèse pour 25,5 % des emplois industriels du territoire de Compiègne, soit 20,1 points de plus que pour l'ensemble des Territoires d'industrie métropolitains (établissements de Merck à Trosly-Breuil, ou encore Chanel Parfums et Colgate Palmolive à Compiègne). Les salariés de l'industrie y occupent également plus souvent des postes

de professions intermédiaires, notamment dans des établissements tels que Plastic Omnium, Sanofi Winthrop Industrie, Chanel, Weylchem Lamotte ou encore Enercon. ●

**Julie Dufautrelle,
Marie-Michèle Legrand,
Émilie Pawlowski
Insee Hauts-de-France**

► Définitions

Le **taux de dépendance** de la zone est défini comme le rapport entre l'effectif dépendant et l'effectif total de la zone.

Le **taux de contrôle** de la zone est défini comme le rapport entre les effectifs contrôlés hors zone et l'ensemble des effectifs contrôlés par des centres de décision de la zone.

► Champ

L'industrie comprend quatre grands secteurs : les industries extractives, les industries manufacturières, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution.

Dans l'étude, le champ est restreint à celui de l'industrie manufacturière qui correspond le plus au champ des Territoires d'industrie (fabrications de biens) en 2018.

► Méthodologie

La typologie présentée dans cette étude s'appuie sur des indicateurs sélectionnés pour caractériser les Territoires d'industrie. Deux sources sont ainsi mobilisées : Flores et la base Tous salariés.

La typologie a mis en évidence sept types de Territoires d'industrie.

Pour parvenir à ce résultat, une analyse en composantes principales puis une classification ascendante hiérarchique ont été réalisées afin de regrouper les Territoires d'industrie selon des caractéristiques communes.

Des indicateurs issus du recensement de la population et de Corine Land Cover permettent d'enrichir la description des types de territoires.

► Sources

La **base Tous salariés** est un fichier statistique annuel de données individuelles sur l'ensemble des salariés, produite à partir de déclarations administratives de leurs employeurs.

La source **Flores (fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié)** permet de décrire l'emploi salarié sur l'ensemble des secteurs d'activité et des employeurs.

Le dispositif **connaissance locale de l'appareil productif (Clap)** est conçu pour fournir des statistiques sur le tissu économique local.

L'enquête sur les **liaisons financières entre sociétés (Lifi)** vise à identifier les groupes de sociétés opérant en France et à déterminer leur contour.

Le **fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi)** est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des Finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (CNAF, CNAV, MSA).

Le **recensement de la population** permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives.

La base de données géographique **Corine Land Cover (CLC)** est un inventaire biophysique de l'occupation des terres. Il est produit dans le cadre du programme européen d'observation de la terre Copernicus (39 états européens).

Toutes ces sources ont été mobilisées sur le millésime 2018 à l'exception de Clap mobilisé sur le millésime 2006.

► Pour en savoir plus

- [Territoires d'industrie, Agence nationale de la cohésion des territoires.](#)
- « [Les Territoires d'industrie hébergent près d'un emploi industriel sur deux](#) », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 128, septembre 2021.
- « [Grande région industrielle, la Bourgogne-Franche-Comté abrite de multiples activités bien implantées dans dix territoires d'industrie](#) », Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n° 56, juin 2019.

Direction régionale des Hauts-de-France :
130 Avenue du Président
J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille
Cedex

Directrice de la publication :
Catherine Renne

Rédacteur en chef :
Laetitia Baudrin

Référent Etudes Qualité :
Amel El Guendouz

Secrétariat de rédaction :
Élise Bécuwe

Maquette :
Olivier Majcherczak

ISSN 2493-1292 (papier)
ISSN 2492-4253 (web)
© Insee 2023

www.insee.fr

@ InseeHdf

